

CONJONCTURE RÉGIONALE

1er trimestre 2011

L'EMPLOI PROGRESSE

CONTEXTE NATIONAL : une croissance économique soutenue

Au premier trimestre 2011, le produit intérieur brut (PIB) progresse de 1,0 %, soit la plus forte hausse depuis le deuxième trimestre 2006. La consommation des ménages soutient toujours la croissance (+ 0,6 %) en raison d'une consommation soutenue en produits manufacturés et de dépenses dans l'hôtellerie-restauration. La production manufacturière enregistre sa plus forte progression (+ 3,4 %) depuis trente ans. Le solde commercial se détériore : si les exportations progressent de 1,4 %, les importations croissent plus vivement (+ 2,7 %). La hausse des importations de pétrole brut et de biens manufacturés sont les principales responsables de cette dégradation.

Au premier trimestre 2011, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands accélère sa hausse (+ 58 200 postes) à + 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Tous les secteurs contribuent à cette embellie : l'industrie (+ 1 300 postes) et la construction (+ 0,2 %) cessent de perdre des emplois mais la hausse des effectifs dans l'intérim (+ 1,0 %) ralentit. Sur un an, l'évolution est également favorable (+ 1,1 %) en raison uniquement de la bonne tenue du tertiaire (+ 2,0 %) où le dynamisme de l'intérim (+ 13,8 %) reste élevé.

En moyenne, sur le premier trimestre 2011, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) en France métropolitaine diminue légèrement de 0,1 point à 9,2 % de la population active par rapport au trimestre précédent. Sur un an, la tendance est aussi à la baisse : - 0,3 %.

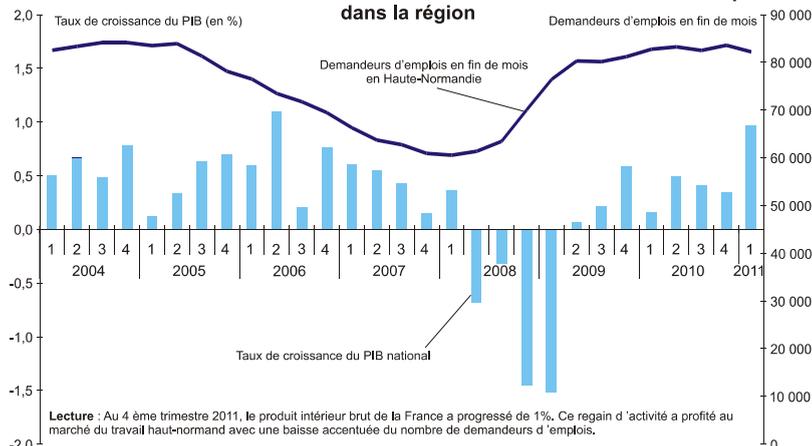
CONJONCTURE REGIONALE : 1 200 emplois nets créés en un trimestre

L'amélioration de l'emploi salarié semble se confirmer dans les secteurs principalement marchands. Après la stabilisation du 4e trimestre 2010, l'emploi dans ces secteurs progresse de 0,3 % en Haute-Normandie, hausse conforme à la moyenne métropolitaine. Dans la région, excepté dans l'industrie (- 0,1 %), l'emploi salarié progresse : + 1,0 % dans la construction, + 0,2 % dans le commerce et + 0,5 % dans les services. Sur un an aussi, l'amélioration prévaut. Néanmoins, la reprise en région est moins soutenue qu'au plan national (+ 0,4 % contre + 1,1 %). Sur cette période, en Haute-Normandie, si la progression est vive dans les services principalement marchands (+ 4 500 postes nets), l'industrie en perd 2 500 nets.

Au 1er trimestre 2011 et depuis maintenant quatre trimestres consécutifs, le taux de chômage localisé, en données corrigées des variations saisonnières, se stabilise. Il atteint 10,3 % de la population active haut-normande. D'un trimestre à l'autre, le nombre des inscrits à Pôle emploi diminue de 1 400 mais profite plus aux hommes (- 2,2 %) qu'aux femmes (- 1,0 %).

Au 1er trimestre 2011, 2 888 entreprises ont été créées en Haute-Normandie. L'engouement pour l'auto-entrepreneuriat diminue. Contrairement à une diminution nationale de 3,6 %, en Haute-Normandie, le nombre de créations (hors auto-entreprises) stagne par rapport au trimestre précédent (en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Sur un an, en données brutes, la détérioration est importante tant en région (- 5,0 %) qu'au plan national (- 5,6 %).

Croissance du PIB national et évolution du nombre de demandeurs d'emplois dans la région



Sources : Insee, Pôle emploi, DARES

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND : reprise, sauf dans l'industrie

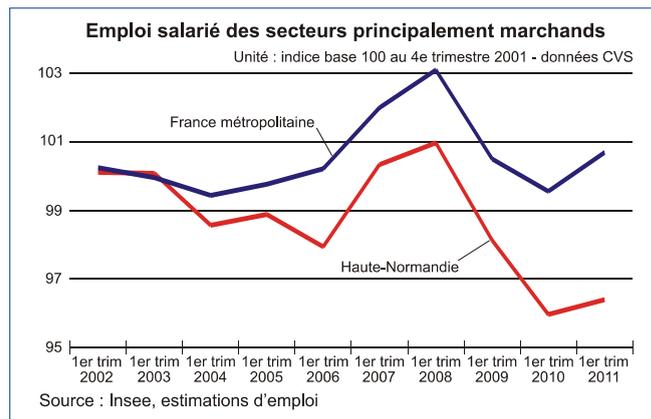
Au premier trimestre 2011, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands augmente en Haute-Normandie (+ 0,3 % en données corrigées des variations saisonnières après une stagnation au quatrième trimestre 2010) mais légèrement moins qu'en France métropolitaine (+ 0,4 %). Cette amélioration concerne tous les secteurs à l'exception de l'industrie.

L'emploi haut-normand diminue dans l'industrie mais moins fortement qu'au trimestre précédent (- 0,1 % après - 0,3 %). Il augmente en revanche dans la construction (+ 1,0 % après - 0,7 %) et dans le commerce (+ 0,2 % après une stagnation).

En dépit d'une stabilité des effectifs de l'intérim (après + 4,4 % au trimestre précédent), l'emploi dans les services marchands progresse autant qu'au quatrième trimestre 2010 (+ 0,4 %). Hors intérim, l'évolution de l'emploi dans les services marchands est désormais positive (+ 0,5 % après - 0,1 %).

Sur un an (du premier trimestre 2010 au premier trimestre 2011), la progression de l'emploi salarié est moins soutenue en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine (respectivement + 0,4 % et + 1,1 %).

Dans la région, l'industrie perd plus de 2 500 postes, soit



un recul plus marqué qu'au niveau national (- 2,0 % contre - 1,0 %). L'emploi recule de 0,4 % dans la construction et reste stable dans le commerce.

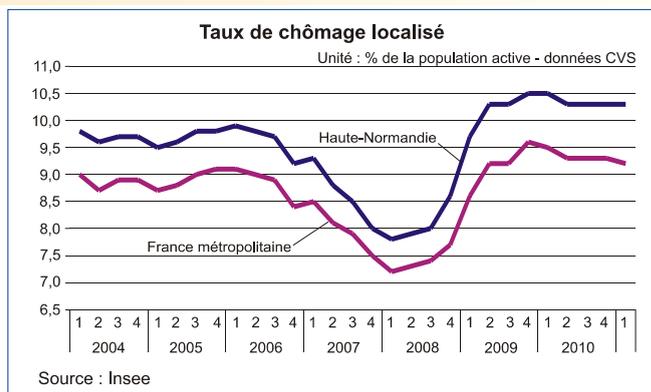
Au total, l'emploi salarié dans les services marchands augmente de 2,5 % sur l'année, gagnant plus de 4 500 postes. L'intérim crée 2 800 emplois soit une progression de 14,5 %. Hors intérim, les effectifs salariés des services marchands progressent de 1,1 %.

TAUX DE CHÔMAGE : stabilisation à 10,3 %

En moyenne, sur le 1er trimestre 2011, le taux de chômage localisé s'établit à 10,3 % (données corrigées des variations saisonnières) de la population active en Haute-Normandie. Depuis le 2e trimestre 2010, la stabilité prévaut. La région reste toujours la 5e région la plus affectée par le chômage, entre celle de Lorraine (9,9 %) et celle de Picardie (11,0 %). Si le taux de chômage diminue de 0,1 point dans le département de l'Eure (9,8 %), il augmente de 0,1 point dans la Seine-Maritime (10,5 %). Dans ce département, c'est le 8e trimestre consécutif où ce taux reste supérieur à 10,0 %.

D'un trimestre à l'autre, le taux de chômage diminue de 0,1 point en France métropolitaine où il atteint 9,2 % des actifs.

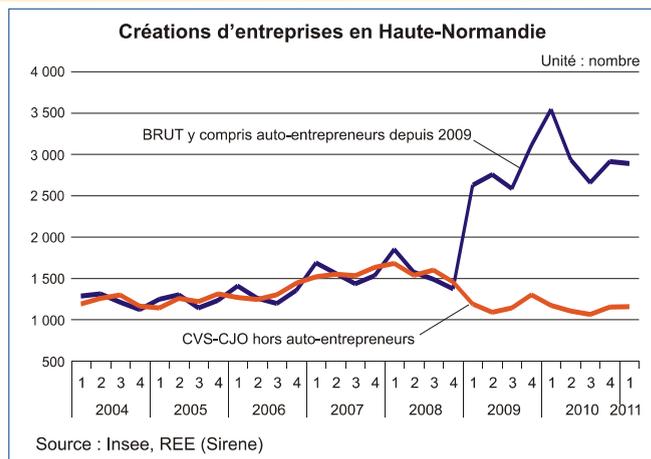
Sur un an, tant dans l'Eure qu'en Seine-Maritime, le chômage recule. Dans ces deux départements, les taux de chô-



mage localisé baisse de 0,2 point. Ils suivent en cela la tendance en France métropolitaine, où, sur la même période, le taux de chômage diminue de 0,3 point.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES : un premier trimestre atone

Au 1er trimestre 2011, l'auto-entrepreneuriat marque le pas en Haute-Normandie : sur 2 888 entreprises créées, les auto-entreprises restent majoritaires (56,4 %) mais leur représentation parmi l'ensemble des créations chute de 5,5 points par rapport au trimestre précédent. Hors auto-entreprises, le nombre de créations, corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables, est stable (+ 0,2 %) par rapport au trimestre précédent. Les créations dans le transport et l'entreposage (+ 28,9 %) ainsi que dans les services aux ménages (+ 41,0 %), bien que peu nombreuses (respectivement 3,7 % et 5,9 % de l'ensemble des créations), compensent la baisse dans les autres secteurs. C'est le cas en particulier dans



l'industrie (- 23,3 %) et la construction qui, bien qu'en léger recul (- 0,3 %), regroupent 18 % de l'ensemble des créations. En France métropolitaine, sur la même période, le nombre de créations décroît de 3,6 %.

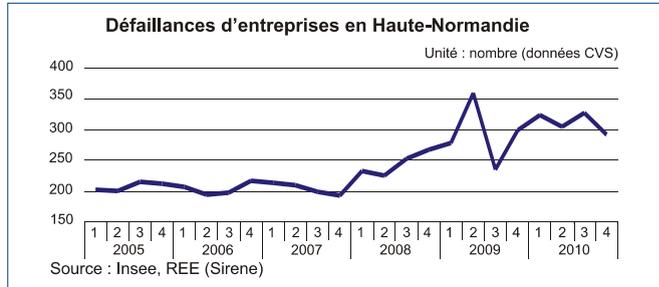
Sur un an, en données brutes, la diminution des créations

d'entreprises (y compris les auto-entreprises) est un peu moins forte en Haute-Normandie (- 5,0 %) qu'en France métropolitaine (- 5,6 %). Dans la région, le commerce (- 9,9 %), les services aux ménages (- 8,1 %) et la construction (- 4,1 %) contribuent le plus à cette détérioration.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : les entreprises haut-normandes souffrent

Au 4e trimestre 2010, 302 entreprises haut-normandes ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, ce qui correspond à une baisse en données corrigées des variations saisonnières, bien plus importante qu'au niveau métropolitain(- 10,8 % contre - 1,1 %). Dans la région comme en France, les secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration et de la construction y contribuent le plus. Cependant, toutes régions confondues, la Haute-Normandie est, après le Nord-Pas-de-Calais, et avec sa voisine picarde, celle où les défaillances sont proportionnellement les plus nombreuses.

Sur un an (du 1er trimestre 2010 au 4e trimestre 2010), en Haute-Normandie, on dénombre 1 244 entreprises défaillantes. Le redressement du dernier trimestre de l'année n'a pas évité une nouvelle hausse du nombre de défaillances en 2010 par rapport à 2009 : + 5,8 %. Malgré cette augmentation, bien moins élevée qu'un an auparavant (2009 comparé à 2008) et qui s'élevait alors à + 20,4 %, les chiffres des défaillances res-



tent très éloignés de ceux de l'avant-crise (autour de 800 par an).

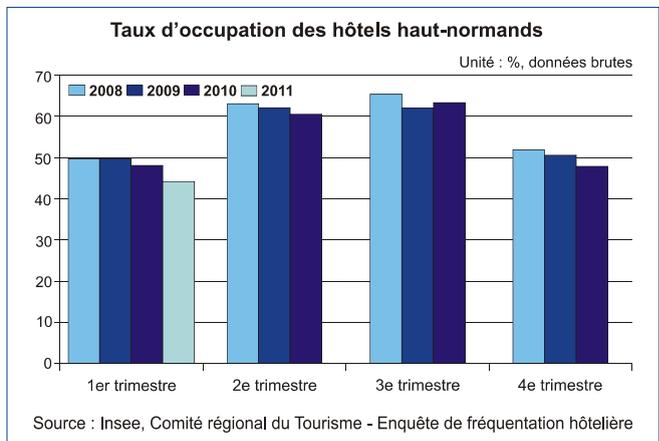
Sur cette période (du 1er trimestre 2010 au 4e trimestre 2010) en Haute-Normandie la situation continue de s'améliorer dans l'hôtellerie-restauration (5,0 % de défaillances en moins), mais elle s'aggrave pour les entreprises du commerce (15,0 % de défaillances en plus), des prestataires de services aux ménages (+ 8,5 %) et de la construction (+ 5,0 %).

FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE : l'année commence mal

Au 1er trimestre 2011, les hôtels haut-normands enregistrent 497 561 nuitées (dont 11,2 % d'étrangères) soit une diminution de 6,2 % par rapport au même trimestre 2010. Cette baisse résulte d'une forte désaffection (- 8,9 %) de la clientèle pour l'hôtellerie seinomarine alors que la fréquentation dans l'Eure progresse de 4,1 %. Au niveau régional, la diminution de la fréquentation étrangère est deux fois et demi plus élevée que celle de la clientèle française (- 13,1 % contre - 5,3 %). En Haute-Normandie, le premier trimestre d'une année n'est pas synonyme d'une reprise de l'activité touristique. En conséquence, le taux d'occupation des hôtels est faible. Il est souvent inférieur à 50 %. Les chiffres du 1er trimestre 2011 vérifient cette règle : le taux d'occupation atteint 44,5 %, soit 3,6 points de moins par rapport au premier trimestre 2010. C'est le plus mauvais résultat enregistré pour un premier trimestre depuis six ans.

En France métropolitaine, sur la même période, la stabilité prévaut : le taux d'occupation perd seulement 0,6 point et atteint 50,7 %.

Sur un an, la tendance est, elle aussi, à la baisse : le nombre de nuitées vendues recule 4,2 % en Haute-Normandie. Néanmoins, cette affirmation est à nuancer selon les départements. Si la fréquentation recule de 5,5 % en Seine-Maritime, elle progresse de 1 % dans l'Eure. Globalement, la désaffection est plus prononcée parmi la clientèle française (- 4,4 %) que chez la clientèle étrangère (- 3,3 %)



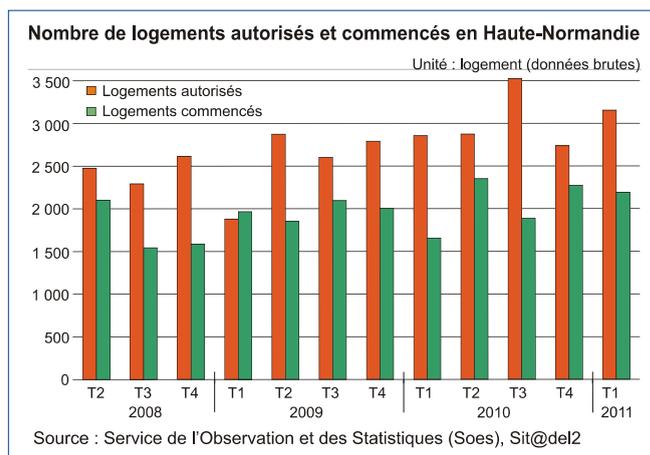
En France métropolitaine, la fréquentation augmente de 1,3 %. En Haute-Normandie, pour l'hôtellerie classée deux étoiles, la situation ne cesse de se dégrader. Sur un an, le nombre de nuitées vendues chute de 8,3 %.

LOGEMENTS : de nombreuses autorisations dans le logement collectif

Au 1er trimestre 2011, 2 190 logements ont été commencés en Haute-Normandie, soit 3,7 % de moins qu'au trimestre précédent. Cette baisse est liée à la diminution des logements collectifs (- 14,2 %) qui avaient connu un quatrième trimestre 2010 très favorable (+ 60,7 %). En France métropolitaine, sur la même période, la tendance est à la hausse. Les mises en chantier progressent de 1,4 %

Néanmoins, sur un an (entre les périodes du 2e trimestre 2009 au 1er trimestre 2010 et du 2e trimestre 2010 au 1er trimestre 2011), le nombre de logements mis en chantier en Haute-Normandie évolue plus favorablement qu'en France métropolitaine : + 14,4 % contre + 11,6 % . En Haute-Normandie, la construction de logements collectifs progresse deux fois plus rapidement que celle des logements individuels : 21,4 % contre 11,5 % respectivement.

Au cours du 1er trimestre 2011, les autorisations de construction augmentent de 15,2 %. Elles concernent 3 152 logements dont 40 % de collectifs. Dans ce secteur, la hausse est six fois plus importante (+ 34,5 %) que dans l'individuel (+ 5,4 %). Le logement collectif enregistre ainsi son 3e meilleur premier trimestre depuis l'année 2001. En France, sur la même période, les autorisations de construire croissent de 10,2 %.



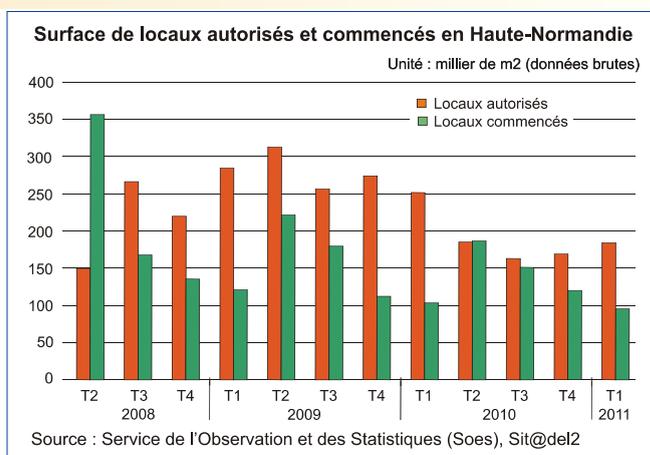
Sur un an (entre les périodes du 2e trimestre 2009 au 1er trimestre 2010 et du 2e trimestre 2010 au 1er trimestre 2011), la situation reste favorable. Les autorisations de construire progressent de 10,4 % et à des rythmes proches entre le collectif (+ 11,2 %) et l'individuel (+ 9,9 %). La tendance est encore plus soutenue en France métropolitaine où, toujours sur un an, les autorisations de construction progressent de 18,4 %.

LOCAUX : beaucoup moins de bâtiments industriels mis en chantier

Sur un an cumulé (2e trimestre 2010 au 1er trimestre 2011), les mises en chantier de locaux non résidentiels en Haute-Normandie s'élèvent à 551 600 m2 soit une baisse de 10,4 % par rapport à la même période une année auparavant. Cinq secteurs sur huit sont orientés à la baisse, mais les constructions de locaux agricoles (- 62,4 %), de bâtiments industriels (- 71,3 %) et à usages commerciaux (- 60,3 %) contribuent le plus à cette baisse. La croissance dépasse 60 % dans chacun des trois autres secteurs. Elle est particulièrement vive dans l'hébergement hôtelier (+ 174,1 %) mais concerne seulement 1,2 % de l'ensemble des constructions.

En France métropolitaine, les mises en chantier reculent de 9,8 %. Les constructions de locaux agricoles (- 54,2 %) et celles de bâtiments industriels (- 20,4 %) restent les principales responsables de cette baisse.

Sur la même période, en Haute-Normandie, les autorisations de constructions de locaux non résidentiels représentent une surface de 699 400 m2 soit une baisse annuelle de 36,0 %. Excepté pour les locaux agricoles qui progressent de 80,90% à 48 200 m2, les autorisations diminuent dans les autres secteurs. La baisse est très importante parmi les autorisations d'entrepôts et celles de bâtiments industriels. Dans



ces deux secteurs, les surfaces autorisées ont été divisées respectivement par deux et par trois. Le premier est responsable pour la moitié de la diminution générale et le second y contribue pour le cinquième.

En France métropolitaine, les autorisations de locaux non résidentiels progressent de 4,8 %. La hausse est vive dans l'artisanat (+ 30,7 %) et les locaux à usages commerciaux (+ 26,6 %). Ces derniers sont, après les bâtiments industriels, les principaux responsables de cette augmentation.